



Conseil Permanent du 15 Octobre 2009

Déclaration de la Délégation de Suisse au sujet des relations diplomatiques entre l'Arménie et la Turquie

Madame la Présidente

La Suisse désire réitérer ses hommages à la République d'Arménie et à la République de Turquie pour le courage, la persévérance et la volonté d'aboutir à un accord dont elles ont fait preuve tout au long de ce processus, en dépit de toutes les difficultés.

La portée de l'événement de Zurich samedi dernier ne saurait être sous-estimée. La signature des deux Protocoles est à l'évidence un immense pas en avant pour les deux pays. La rencontre des deux Présidents hier à Bursa a illustré, à nouveau et au plus haut niveau, cette volonté partagée de surmonter ensemble les écueils, dans le dialogue et la coopération, ce dont nous nous réjouissons.

Cependant, le chemin à parcourir reste encore long. La prochaine étape sera celle de la ratification par les deux Parlements, qui permettra la mise en œuvre des dispositions prévues dans les Protocoles. Il importe que le processus se poursuive à son propre rythme, dans des délais raisonnables.

La Suisse est reconnaissante à l'Arménie et à la Turquie de la confiance qu'elles lui ont témoignée, et elle est heureuse d'avoir ainsi pu contribuer à cette avancée historique.

La Suisse continuera – en concertation avec les autres partenaires internationaux – d'appuyer ces très importants efforts visant à la paix, au développement et à la réconciliation.

Madame la Présidente, je vous remercie de votre attention.